

MODULE · SYNTHÈSE

1.3

Documents commerciaux et chaîne contractuelle

Synthèse · Fiche de révision

Chaîne contractuelle · Délais légaux · Renonciation · Paiements

COURS

Assurer le Volet Financier

SÉANCE

1 sur 4 — Fondamentaux

FORMATEUR

Alexandre de Beukelaer

1. La chaîne contractuelle



À RETENIR

Le **devis** n'a aucune valeur tant qu'il n'est pas signé ; sa **signature** du client (« Bon pour accord ») vaut **bon de commande** et forme le contrat de vente. La **preuve d'exécution** — fiche d'intervention (dépannage) ou procès-verbal de réception (chantier) — atteste les travaux, la **facture** crée la créance, le **paiement** l'éteint.

2. La facture

Mentions obligatoires (Belgique) — sous peine de nullité fiscale : mention « Facture » + **numéro séquentiel sans rupture** · dates (émission + prestation) · identité complète émetteur (BCE, TVA) et client · description + prix HTVA, TVA et total TTC · coordonnées bancaires · mention « **Autoliquidation** » en B2B construction. **Conservation** : **7 ans** ; annulation → note de crédit numérotée.

Délai légal — travaux immobiliers : facture délivrée au plus tard à la **fin du 3^{ème} mois** qui suit celui de la cessation des travaux (ex. : travaux achevés le 20 mars → facture au plus tard le **30 juin**).

3. La clause de renonciation

À RETENIR

Mention **obligatoire en B2C** pour les contrats conclus **hors établissement** (domicile, foire) ou **à distance** (e-mail, téléphone, web). **Non requis** si le client signe dans les locaux de l'entreprise, ni en B2B.

PIÈGE MAJEUR — 14 JOURS CALENDRIER

Délai de rétractation de **14 jours calendrier** (week-ends et fériés inclus), dès le **lendemain** de la signature (hors établissement) ou de la réception du bien (à distance). Absence de clause sur un contrat hors établissement → **contrat nul** et perte de tout recours au paiement ; absence du formulaire-type → délai prolongé jusqu'à **12 mois**.

Délais légaux à mémoriser

Sujet	Délai
Facturation des travaux immobiliers	Fin du 3^{ème} mois suivant la cessation
Rétractation (hors établissement / à distance, B2C)	14 jours calendrier dès le lendemain
Conservation des factures	7 ans
Validité d'un devis (libre)	15 à 60 jours